

élargi pour en faire l'architecte de la nouvelle Europe. En tant que complément de l'OTAN, la CSCE peut devenir un véritable instrument de coopération pour la sécurité, un instrument qui appuierait la dissuasion en rassurant. Et alors que la nature de la sécurité de l'Europe déborde les équilibres militaires pour englober la stabilité politique et la prospérité économique, la CSCE a un rôle central à jouer dans les domaines du respect des droits de la personne, de la coopération économique et de l'Action écologique.

Jusqu'à maintenant, la CSCE a fonctionné sur une base intermittente. Il lui a manqué le cadre institutionnel aujourd'hui nécessaire pour instaurer une coopération efficace et suivie et pour établir la confiance. Afin que la CSCE puisse devenir la tribune privilégiée pour la tenue de discussions globales dans les sphères politique, économique, humaine et de la sécurité, elle doit mettre au point les outils qui lui permettront de réaliser ces tâches.

Le Canada estime qu'une orientation politique constante donnée au plus haut niveau est nécessaire, et ce d'une manière régulière et suivie, afin que la CSCE exploite toutes ses possibilités. Le Canada propose que la CSCE tienne une réunion annuelle au niveau des ministres des Affaires étrangères, et tous les deux ans au niveau des chefs de gouvernement. Cet organe politique pourrait servir de point de départ à un Conseil pour la coopération européenne, c'est-à-dire une tribune permanente pour le dialogue sur les questions paneuropéennes.

La CSCE devrait mettre en place une tribune qui refléterait le caractère de plus en plus démocratique de sa composition. En conséquence, nous proposons également la création d'une Assemblée de la CSCE où les délégations parlementaires des États membres se réuniraient régulièrement afin d'examiner des questions d'intérêt commun.

En matière de sécurité, la CSCE aura un rôle à jouer en convoquant une nouvelle série de pourparlers sur la réduction des forces conventionnelles. Ces pourparlers devraient être menés parmi la totalité des 35 membres de la CSCE, plutôt qu'avec les seuls membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie.

La CSCE devrait en outre accroître son rôle dans les domaines de la

vérification et de la confiance. Je pense en particulier ici à un organisme de vérification de la CSCE qui aurait pour tâche de faciliter et de coordonner les activités de vérification et d'établissement de la confiance, entreprises à l'issue des négociations sur la réduction des forces conventionnelles et les mesures de confiance et de sécurité. De plus, il y a un rôle éventuellement fort utile que pourrait jouer la CSCE en matière de prévention des situations de crise et de règlement des conflits. Cela supposerait la création d'un mécanisme au moyen duquel des groupes spéciaux pourraient être mis en place pour favoriser le dialogue si une situation de crise impliquant l'un des États participants devait survenir, et pour mener au besoin des enquêtes circonstanciées. Ce mécanisme permettrait de préconiser une stratégie en vue de résoudre les situations de crise — que ce soit une médiation, un arbitrage, voire le maintien de la paix. Si la situation de crise se transforme en conflit, la CSCE pourrait entamer des démarches de médiation. Ces démarches pourraient être appuyées par un Institut permanent pour le règlement pacifique des litiges, qui mettrait ses compétences au service des activités visant à prévenir les situations de crise et assurer le règlement des conflits...

En définissant le nouveau rôle qui doit être celui de la CSCE, nous devons éviter le double emploi et la création de nouvelles bureaucraties. L'objectif visé est le progrès concret, et non les palabres interminables. A cet égard, pour que la CSCE puisse tenir un rôle constructif dans la nouvelle Europe, il lui faudra peut-être modifier, d'une manière sélective si nécessaire, les principes d'unanimité appliqués à son processus décisionnel...

J'aborderai maintenant, brièvement, un dossier qui est au centre de l'évolution de l'Europe: l'unification de l'Allemagne. La mesure dans laquelle cette union historique se fera sans heurt et sans amertume déterminera le schéma à venir des relations européennes.

Nous avons à maintes reprises exprimé en termes clairs notre appui sans réserve à l'égard d'une Allemagne libre, unifiée et souveraine — au sein de l'OTAN et de la CE —, une Allemagne qui sera un puissant facteur de stabilité, d'unité et de prospérité au cœur de



*Le très honorable Joe Clark.*

l'Europe.

Les pourparlers dits "2 plus 4" en cours — qui ont été amorcés à Ottawa lors de la Conférence "Cielles ouverts" — se penchent sur les aspects extérieur de la réunification de l'Allemagne. Ils doivent être couronnés de succès.

Il y a d'importantes et délicates questions à résoudre à ces pourparlers et ailleurs — au sein de l'OTAN, de la CE, aux pourparlers de Vienne et entre une Allemagne unifiée et ses voisins. Cela comprend l'avenir de l'Allemagne dans l'Alliance, la taille et le statut des forces armées stationnées en Allemagne et des forces allemandes elles-mêmes, et les répercussions sur la force de dissuasion nucléaire de l'OTAN.

Deux réalités doivent nous guider dans l'étude de ces questions cruciales: le fait que l'Union soviétique a, sur le plan interne, des préoccupations de sécurité légitimes qui doivent être satisfaites; et la nécessité de veiller à ce que le peuple allemand appuie le rôle de son pays. Ces deux éléments plus que tout autre sont garants du succès et de la stabilité.

Une nouvelle orientation pour l'OTAN, un rôle élargi pour la CSCE et des relations plus étroites avec la Communauté économique européenne: voilà les piliers institutionnels de notre nouvelle politique à l'égard de l'Europe. Ils constituent à nos yeux les moyens plus efficaces de bâtir la nouvelle Europe. Ils reflètent également les enjeux du Canada — sur les plans politique, économique et de sécurité — et sa volonté d'avoir voix au chapitre,